

---

# Fiches

---

## L'école et ses sortants



## Avertissement

Les données sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des données arrondies peut ainsi légèrement différer du total arrondi. En particulier, en cas d'une ventilation complète de la population, la somme des sous-catégories peut légèrement différer de 100 %.

Les indicateurs sur l'éducation issus de l'enquête Emploi ont été affectés par des changements dans le questionnaire et de champ introduits à partir de 2013 et dont les effets se sont progressivement diffusés. Sauf mention contraire, les séries n'ont pas été rétropolées pour tenir compte de ces ruptures de série.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Sur le site Internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr), les données des fiches présentées dans cet ouvrage sont rassemblées sous l'intitulé « Bilan Formation-Emploi ». Elles sont actualisées chaque année. Sur le site d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement.

## Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

## 1.1 Durée de scolarisation

En 2015-2016, en moyenne, 46 % des jeunes âgés de 14 à 29 ans sont scolarisés. Ce taux diminue logiquement avec l'âge, plus particulièrement entre 18 et 24 ans : plus des trois quarts des jeunes de 18 ans sont scolarisés, la moitié à 20 ans et 18 % à 24 ans. Les garçons terminent leurs études plus tôt que les filles ; la différence de taux de scolarisation est particulièrement marquée entre 19 et 22 ans.

Depuis le milieu des années 1980, le **taux de scolarisation** des 14-29 ans a augmenté de 10 points. En particulier, le taux de scolarisation des jeunes de 21 ans est passé de 19 % en 1985 à 44 % en 2015. Pour les 18-20 ans, après avoir nettement augmenté entre 1985 et 1995, le taux de scolarisation s'est replié la décennie suivante sous l'effet de la baisse du taux de redoublement et du développement de l'enseignement professionnel.

En 2015-2016, l'**espérance de scolarisation**, ou durée moyenne espérée de scolarisation d'un enfant âgé de 2 ans, est estimée à 18,3 années. Elle se décompose en 8,2 années dans le primaire, 6,9 années dans le secondaire hors apprentissage, 2,7 années dans le supérieur hors apprentissage et 0,5 année en apprentissage. L'espérance de scolarisation est un peu plus élevée pour les filles (18,6 années) que pour les garçons (18,1 années). En moyenne, les filles poursuivent des études secondaires et supérieures (hors apprentissage) plus longues que les

garçons, mais passent moins de temps en apprentissage.

Du milieu des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990, l'espérance de scolarisation a nettement augmenté avec un gain de près de deux années. Cette hausse provient de la prolongation des études jusqu'au bac, avec l'objectif d'amener « 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat », ainsi que de la poursuite des études dans l'enseignement supérieur. Puis, entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000, l'espérance de scolarisation a légèrement baissé, d'environ 0,7 année. Cette baisse est imputable à la diminution des redoublements et au développement de l'enseignement professionnel, plus court que l'enseignement général ou technologique. Depuis 2009, l'espérance de scolarisation est légèrement repartie à la hausse, du fait surtout de l'allongement des études supérieures. En effet, la réforme de la filière professionnelle dans le secondaire a entraîné une augmentation du nombre de bacheliers professionnels et un grand nombre d'entre eux ont poursuivi des études supérieures. Par ailleurs, pour les jeunes poursuivant des études à l'université, la mise en place du cursus licence-master-doctorat a conduit à décaler les sorties du niveau bac+2 (Deug) au niveau bac+3 (licence) et les sorties du niveau bac+4 (maîtrise) au niveau bac+5 (master). ■

### Définitions

**Taux de scolarisation** : proportion d'élèves, d'étudiants et d'apprentis en formation initiale d'un âge déterminé, inscrits dans un établissement d'enseignement, parmi l'ensemble des jeunes de cet âge.

**Espérance de scolarisation** : nombre d'années pendant lesquelles un enfant âgé de 2 ans peut espérer être scolarisé, en fonction des taux de scolarisation du moment. Elle est calculée comme la somme des taux de scolarisation observés aux différents âges jusqu'à 29 ans (un taux de scolarisation de 80 % pour un âge donné contribuant à une durée d'études de 0,8 an). Elle diffère de la durée d'études dite « réelle » qui ne peut être connue que quand une génération a entièrement achevé ses études.

### Pour en savoir plus

- « Le système éducatif : population scolaire et de l'enseignement supérieur par âge », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, 2017.
- « La durée de scolarisation », *L'état de l'École*, n° 27, Depp, novembre 2017.
- « Enfants - Population scolaire des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- « Jeunes de 18 à 29 ans », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

## 1. Évolution du taux de scolarisation par âge selon le sexe, par année scolaire

en %

Âge au 1 <sup>er</sup> janvier	1985-1986	1995-1996	2005-2006	2015-2016p		
	Ensemble			Filles	Garçons	Ensemble
14 ans	99,2	99,8	98,8	98,0	97,5	97,7
15 ans	98,1	98,3	96,0	97,0	97,0	97,0
16 ans	91,4	96,8	94,7	95,5	94,1	94,8
17 ans	82,2	93,1	89,6	92,8	91,0	91,9
18 ans	58,6	84,8	77,2	79,5	77,4	78,4
19 ans	40,3	72,1	63,8	67,6	62,0	64,7
20 ans	26,7	58,0	51,1	57,4	49,0	53,1
21 ans	19,5	44,8	40,7	47,8	39,5	43,6
22 ans	14,1	33,1	33,1	39,0	32,8	35,9
23 ans	10,3	22,9	23,8	27,9	24,2	26,0
24 ans	8,1	14,0	16,2	18,4	16,9	17,7
25 ans	6,3	9,8	11,2	11,8	10,9	11,3
26 ans	5,1	6,6	8,2	8,0	7,4	7,7
27 ans	4,1	4,6	6,0	5,7	5,1	5,4
28 ans	3,2	3,6	4,7	4,2	3,6	3,9
29 ans	2,7	2,9	3,8	3,1	2,7	2,9
<b>Moyenne 14-29 ans</b>	<b>35,6</b>	<b>46,6</b>	<b>44,9</b>	<b>47,1</b>	<b>44,4</b>	<b>45,7</b>

Champ : France métropolitaine jusqu'en 1995-1996, France hors Mayotte à partir de 2005-2006.

Sources : Depp ; Sies ; ministères en charge de l'agriculture et de la santé ; Insee, estimations de population.

## 2. Espérance de scolarisation à l'âge de 2 ans selon le sexe, année scolaire 2015-2016

en années

	Ensemble	Filles	Garçons
<b>Ensemble</b>	<b>18,3</b>	<b>18,6</b>	<b>18,1</b>
<i>dont : secondaire, hors apprentissage</i>	<i>6,9</i>	<i>7,0</i>	<i>6,7</i>
<i>supérieur, hors apprentissage</i>	<i>2,7</i>	<i>3,0</i>	<i>2,4</i>
<i>apprentissage</i>	<i>0,5</i>	<i>0,3</i>	<i>0,7</i>

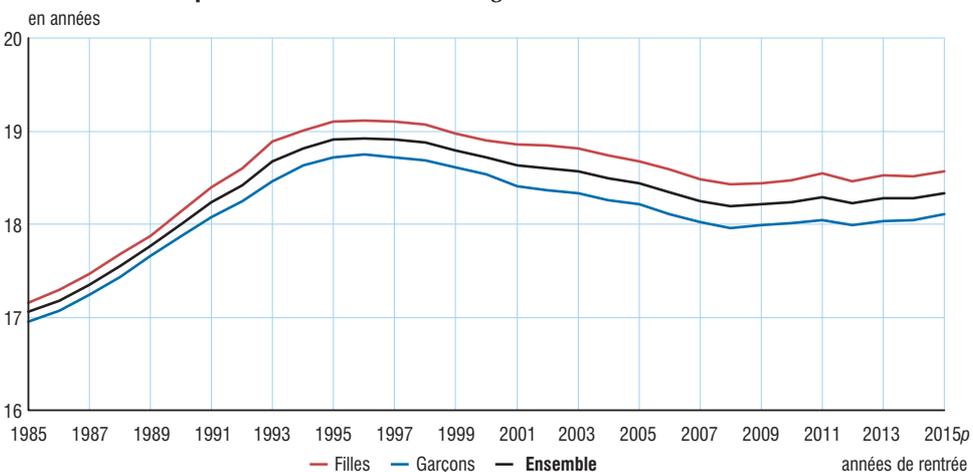
Champ : France hors Mayotte, hors étudiants de plus de 29 ans.

Lecture : en 2015, l'espérance de scolarisation d'un enfant âgé de 2 ans est de 18,3 années.

Note : les données produites dans ce tableau sont provisoires.

Sources : Depp ; Sies ; ministères en charge de l'agriculture et de la santé ; Insee, estimations de population.

## 3. Évolution de l'espérance de scolarisation à l'âge de 2 ans selon le sexe entre 1985 et 2015



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France hors Mayotte à partir de 1999, hors étudiants de plus de 29 ans.

Lecture : en 2015, l'espérance de scolarisation d'un garçon âgé de 2 ans est de 18,1 années.

Sources : Depp ; Sies ; ministères en charge de l'agriculture et de la santé ; Insee, estimations de population.

## 1.2 Niveau de formation

Entre 2013 et 2015, en moyenne, 44 % des **Sortants de formation initiale** sont diplômés du supérieur : 15 % ont un diplôme validant un cycle court professionnalisant, 10 % une licence ou un diplôme équivalent et 20 % un master, un doctorat ou un diplôme d'une école supérieure. Par ailleurs, 42 % des jeunes sortent du système scolaire avec au plus un baccalauréat, un **CAP** ou un diplôme équivalent du secondaire (BEP par exemple) : 14 % ont un baccalauréat général ou technologique, 16 % un baccalauréat professionnel et 12 % un CAP ou un diplôme équivalent. Enfin, 13 % des jeunes sortent peu ou pas diplômés : la moitié d'entre eux avec seulement le diplôme national du brevet, l'autre moitié sans avoir décroché de diplôme.

En vingt ans, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les personnes âgées de 25 à 29 ans a fortement progressé, passant de 28 % en 1996 (France métropolitaine) à 45 % en 2016. Néanmoins, après une nette progression, cette proportion s'est stabilisée. En effet, depuis le milieu des années 2000, la part des titulaires de **BTS**, **DUT** ou d'un diplôme paramédical ou social au sein des 25-29 ans s'est repliée, tandis que celle des titulaires d'un diplôme du cursus **LMD**, ou d'une école d'ingénieurs ou de commerce, a continué de progresser ; elle a doublé depuis 1996 pour atteindre 31 % en 2016.

En 2016, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans, 9 % sont peu ou pas diplômés et ne suivent aucune formation. Cette **part de sortants précoces** a fluctué autour de 11 % entre 2003 et 2010, puis a légèrement diminué. En 2016, elle est plus élevée pour les hommes (10 %) que pour les femmes (8 %).

La classe atteinte à la fin de l'enseignement secondaire est également un indicateur du niveau de formation des jeunes. La rénovation de la voie professionnelle conduisant à la création du baccalauréat professionnel en trois ans à partir de la rentrée 2008 s'est traduite par une modification de la structure des sorties à ce niveau. Ainsi, entre 2008 et 2015, la part des sorties au niveau de la classe de terminale a gagné près de 13 points, portée par la hausse des sortants de terminales professionnelles, pour atteindre 82 %, alors que celle des sorties au niveau du CAP-BEP en a perdu autant, tombant à 10 %. La part de jeunes ayant interrompu leurs études avant la dernière année d'enseignement secondaire s'est établie à 8 % en 2015, après avoir ponctuellement rebondi en 2010-2011 en réponse au choc créé par la réforme de la voie professionnelle. À la fin du secondaire, les filles terminent plus souvent que les garçons leurs études par une terminale générale ou technologique. ■

### Définitions

**Sortants de formation initiale** : personnes ayant terminé leurs études depuis un an sans avoir connu auparavant une interruption de plus d'un an.

**Part de sortants précoces** : part des jeunes qui sont en dehors de tout système de formation (formelle et non formelle) et qui sont peu ou pas diplômés (détiennent au plus le diplôme national du brevet), parmi l'ensemble des 18-24 ans (indicateur européen).

**CAP, BTS, DUT, LMD** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les sorties aux faibles niveaux d'études », *L'état de l'École* n° 27, Depp, novembre 2017.
- « Le niveau d'études de la population et des jeunes », *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* n° 10, Sies, avril 2017.
- « Le niveau d'études à la sortie du système éducatif », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.

## 1. Répartition des sortants de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

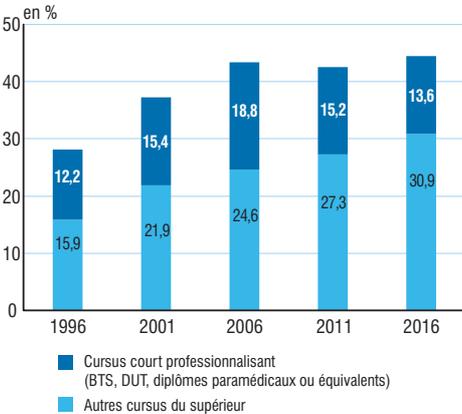
en %

	Moyenne annuelle des années de sortie 2013, 2014 et 2015		
	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Diplôme du supérieur</b>	<b>44</b>	<b>48</b>	<b>40</b>
Master, doctorat	13	17	9
École d'ingénieurs, école de commerce	7	6	8
Licence	10	10	9
BTS, DUT ou équivalent	13	12	15
Paramédical ou social	2	3	0
<b>CAP, BEP, baccalauréat</b>	<b>42</b>	<b>41</b>	<b>44</b>
Baccalauréat	30	30	30
Baccalauréat général et technologique	14	15	12
Baccalauréat professionnel ou assimilé	16	15	18
CAP, BEP ou équivalent	12	11	14
<b>Aucun diplôme, brevet des collèges</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>15</b>
Diplôme national du brevet seul	7	6	7
Aucun diplôme	7	5	8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, sortants de formation initiale.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

## 2. Diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-29 ans selon l'année



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2011, France hors Mayotte à partir de 2016, population des ménages, personnes de 25-29 ans.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

## 3. Part des sortants précoces parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans depuis 2003

en %

	Ensemble	Femmes	Hommes
2003	11,3	9,9	12,7
2006	11,2	9,6	12,9
2009	11,0	9,1	12,9
2010	11,3	9,0	13,6
2011	10,9	9,2	12,6
2012	10,5	8,9	12,2
2013	9,8	8,7	10,8
2014	9,0	7,9	10,2
2015	9,2	8,4	10,1
2016	8,8	7,5	10,1

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 18-24 ans.

Note : les données de 2003 à 2013 sont rétropolées pour tenir compte de la rupture de série intervenue à la suite du changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, et extrapolées au champ France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Emploi ; estimations et extrapolations Depp.

## 4. Sorties de l'enseignement secondaire selon l'année de sortie par classe atteinte entre 2008 et 2015

en %

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Sortant au niveau du baccalauréat</b>	<b>69,6</b>	<b>71,0</b>	<b>72,5</b>	<b>77,0</b>	<b>79,3</b>	<b>79,7</b>	<b>81,0</b>	<b>82,3</b>
Terminale générale ou technologique	53,5	54,0	54,7	53,6	51,2	55,1	53,6	56,0
Terminale professionnelle (bac pro ou BP)	16,1	17,0	17,8	23,4	28,1	24,6	27,4	26,3
<b>Sortant au niveau du CAP ou BEP</b>	<b>22,6</b>	<b>21,1</b>	<b>17,6</b>	<b>12,7</b>	<b>12,0</b>	<b>11,0</b>	<b>10,4</b>	<b>10,0</b>
Première année de bac pro en deux ans ou BP	2,6	2,2	0,7	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2
Année terminale de CAP ou BEP	20,0	18,9	16,9	12,3	11,6	10,8	10,2	9,8
<b>Sortant avant la fin du second cycle du secondaire</b>	<b>7,8</b>	<b>7,9</b>	<b>9,9</b>	<b>10,3</b>	<b>8,7</b>	<b>9,3</b>	<b>8,6</b>	<b>7,7</b>
Seconde ou première, générale ou technologique	1,9	1,8	1,3	1,0	1,1	1,2	1,1	1,0
Première professionnelle	///	///	2,3	3,8	2,5	2,9	2,6	2,5
Seconde professionnelle	///	0,7	2,4	2,6	2,4	2,2	2,1	2,0
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	5,9	5,4	3,9	2,9	2,7	3,0	2,8	2,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>							

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010, France à partir de 2011, sortants de l'enseignement secondaire.

Sources : Depp, ministère en charge de l'agriculture.

## 1.3 Diplômes de l'enseignement supérieur

En 2015, près de 700 000 diplômes de l'enseignement supérieur ont été délivrés. Depuis 1985, ce nombre a plus que doublé, malgré le passage aux **formations licence-master-doctorat** (LMD) à la rentrée 2007 qui a supprimé certains diplômes universitaires tels que les **Deug** ou les maîtrises. Les diplômes se sont aussi diversifiés et sanctionnent un nombre d'années d'études souvent plus élevé.

En 2015, environ un tiers des diplômes délivrés sont de niveau bac+2 : brevets de techniciens supérieurs (**BTS**), diplômes universitaires de technologie (**DUT**), ainsi que la majeure partie des diplômes délivrés par les écoles paramédicales et sociales. Ces diplômes de niveau bac+2 ont fortement augmenté depuis 1985, surtout jusqu'en 2000, beaucoup plus modérément ensuite. Entre 1985 et 2015, le nombre de BTS a quadruplé, pour atteindre 133 000 ; celui des DUT a doublé entre 1985 et 2000 pour ensuite fluctuer autour de 47 000 par an. L'essor de ces diplômes a suivi l'arrivée dans l'enseignement supérieur de nombreux titulaires de baccalauréats technologiques et, plus récemment, de baccalauréats professionnels. De plus en plus d'étudiants titulaires de BTS et DUT choisissent de poursuivre leurs études, souvent en **licence professionnelle** (49 000 diplômés en 2015). Ainsi, six ans après leur baccalauréat, 28 % des bacheliers de 2008 qui ont poursuivi leurs études

supérieures dans une section de technicien supérieur (**STS**) ont obtenu un diplôme d'au moins bac+3. C'est le cas de 70 % des bacheliers de 2008 engagés dans un DUT.

Entre 2005 et 2015, le nombre de diplômés de licence a modérément progressé (+ 7 %). En revanche, le nombre de diplômés de bac+5 a fortement augmenté (plus de 40 %), et ce, notamment au sein des écoles de commerce et des universités. Cette évolution prend place dans un contexte de recomposition de l'offre universitaire avec la disparition des maîtrises et l'émergence d'un diplôme unique de second cycle, le master : certains étudiants qui s'arrêtaient à la maîtrise sont désormais encouragés à poursuivre jusqu'au master.

La parité femmes/hommes est très variable d'une filière à l'autre. En 2005 comme en 2015, 84 % des diplômés des écoles paramédicales et sociales sont des femmes. Les femmes sont également majoritaires parmi les diplômés de santé par les universités et de BTS dans une spécialité des services, ainsi que parmi les titulaires d'un master et d'une licence (hors licence professionnelle). *A contrario*, elles restent minoritaires parmi les diplômés des BTS ou DUT dans les spécialités de la production, ainsi que parmi les diplômés des formations d'ingénieurs. Ces écarts tendent cependant à se réduire : en 2015, 30 % des diplômés d'ingénieurs étaient délivrés à des femmes, contre 25 % dix ans plus tôt. ■

### Définitions

**Formations licence-master-doctorat** (LMD) : depuis la rentrée 2003, les formations LMD ont progressivement remplacé le **Deug**, la maîtrise, le DEA et le DESS. La licence est un diplôme de niveau bac+3, le master de niveau bac+5 et le doctorat de niveau bac+8. Ce schéma « 3-5-8 » répond à une volonté d'harmonisation initiée par le Processus de Bologne pour faciliter les mobilités des étudiants. Il tend aussi à diffuser dans les autres filières de l'enseignement supérieur non rattachées aux universités.

**Deug, BTS, DUT, licence professionnelle, STS** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche* n° 10, Mesri, 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.
- « La poursuite d'études des diplômés de licence en première année de master », *Note d'information du SIES* n° 17, Mesri, 2017.
- « Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les indicateurs de la session 2015 », *Note Flash* n° 15, Mesri, 2016.
- « Les étudiants en formations d'ingénieurs », *Note d'information du SIES* n° 4, Mesri, 2016.
- « Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la cinquième année ? », *Note d'information du SIES* n° 4, Mesri, 2015.

# Diplômes de l'enseignement supérieur 1.3

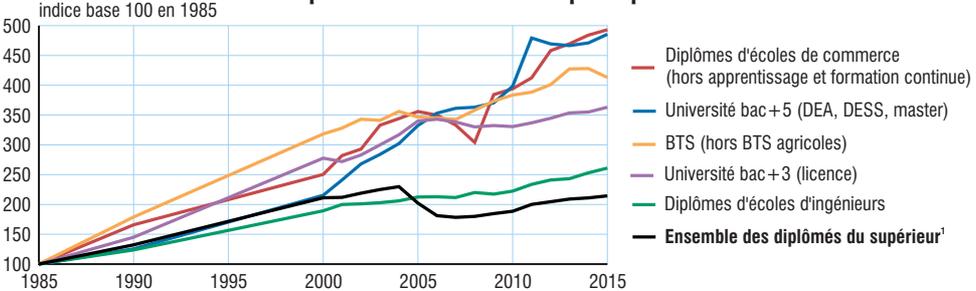
## 1. Évolution du nombre de diplômes de l'enseignement supérieur délivrés entre 1985 et 2015

	en milliers										
	1985	1990	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Deug-Deust	60	87	125	48	1	1	1	1	1	1	
Licences	49	71	135	59	///	///	///	///	///	///	
Licences LMD hors licences professionnelles	///	///	///	83	117	119	121	125	125	128	
Maîtrises	35	51	94	44	///	///	///	///	///	///	
DESS-DEA	26	33	56	29	///	///	///	///	///	///	
Masters LMD	///	///	///	57	104	125	122	122	122	126	
Doctorats (y compris HDR)	7	7	10	10	13	13	14	14	14	14	
Diplômes de santé délivrés par les universités (y compris LMD)	26	17	13	19	25	28	29	30	30	34	
DUT	23	28	47	46	47	46	47	46	47	48	
Licences professionnelles	///	///	///	24	44	45	47	47	48	49	
BTS	...	...	...	112	123	125	129	136	138	133	
<i>dont BTS hors BTS agricoles</i>	30	53	94	103	114	115	119	126	127	122	
Diplômes d'écoles d'ingénieurs	13	16	25	28	29	30	31	32	33	34	
Diplômes d'écoles de commerce	...	...	...	...	33	35	39	41	43	44	
<i>dont diplômes d'écoles de commerce, hors apprentissage et formation continue</i>	7	12	18	26	29	30	34	34	35	36	
Diplômes d'écoles paramédicales et sociales	...	...	...	39	41	43	47	47	47	46	
Diplômes d'autres écoles (vétérinaires, journalistes, culture, etc.)	...	...	...	...	32	33	33	33	33	38	
<b>Ensemble</b>	...	...	...	...	<b>609</b>	<b>643</b>	<b>660</b>	<b>674</b>	<b>681</b>	<b>695</b>	

Champ : France hors Mayotte avant 2011, France à partir de 2011.

Source : Mesri-SIES.

## 2. Évolution du nombre de diplômes délivrés dans les principales filières entre 1985 et 2015



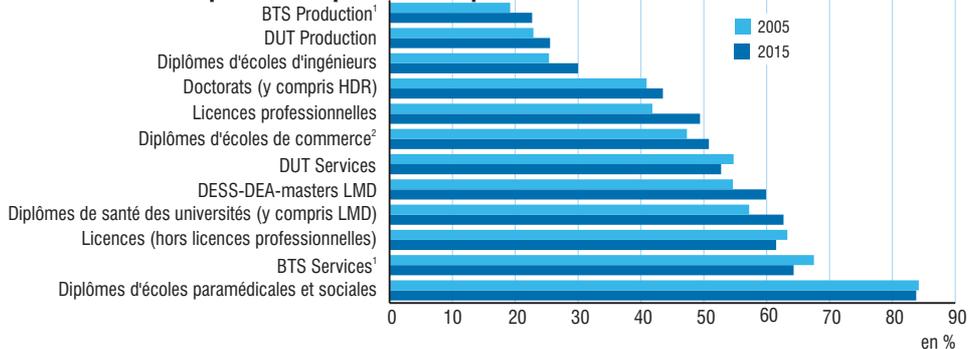
1. Hors diplômés d'écoles paramédicales, sociales, vétérinaires, juridiques, artistiques, culturelles, etc. En 2015, cela représente plus de 84 000 diplômés, soit 12 % de l'ensemble des diplômés délivrés.

Champ : France hors Mayotte avant 2011, France à partir de 2011.

Note : la baisse du nombre de diplômés du supérieur délivrés entre 2004 et 2007 s'explique essentiellement par la disparition des Deug et des maîtrises.

Source : Mesri-SIES.

## 3. Part des femmes parmi les diplômés du supérieur en 2005 et 2015



1. Y compris BTS agricoles.

2. Hors formation continue et apprentissage.

Champ : France hors Mayotte en 2005, France en 2015.

Source : Mesri-SIES.

## 1.4 Apprentis en formation

À la suite de la loi Séguin de 1987, la formation sous contrat d'apprentissage, auparavant limitée au seul certificat d'aptitude professionnelle (CAP), s'est progressivement étendue à l'ensemble des niveaux de formation. Ainsi, entre 1992 et 2012, le nombre d'apprentis a doublé. Après avoir reculé en 2013 et 2014, du fait de la baisse des apprentis en CAP, l'effectif d'apprentis se stabilise en 2015, à 405 000 jeunes, un niveau proche de celui de 2006. En 2015, 4,9 % des jeunes de 16-25 ans sont apprentis.

Parmi l'ensemble des diplômés préparés par les apprentis, la part du CAP est passée de 81 % en 1992 à 37 % en 2015. Il représente encore la plus grande catégorie des apprentis. Ils sont 148 000 sur les 160 000 apprentis préparant un diplôme de niveau V de la **classement française des niveaux de formation**. Par ailleurs, en 2015, 25 % des apprentis préparent un diplôme de niveau IV, principalement un baccalauréat ou un brevet professionnel. Enfin, 36 % des apprentis (contre 2 % en 1992) préparent un diplôme du supérieur : 18 % un **BTS, DUT** ou équivalent, 6 % une licence, 7 % un master et 5 % un diplôme d'ingénieur.

Avec la hausse du niveau de formation des jeunes, les parcours et les profils de recrutement se sont diversifiés : l'entrée en apprentissage est plus tardive et l'enchaînement de

plusieurs contrats autorise la poursuite d'études dans cette voie. Les apprentis sont ainsi plus âgés (leur âge moyen est passé de 17,5 ans en 1987 à 19,5 ans en 2015) et d'un niveau de formation plus élevé. L'ouverture à de nouvelles spécialités des services a favorisé une augmentation de la part des jeunes femmes, qui est passée de 28 % en 1987 à 33 % en 2015.

Le recours à l'apprentissage varie fortement d'une région à l'autre, en lien notamment avec l'environnement économique local. En 2015, en France, la part des jeunes de 15 à 19 ans en apprentissage est de 5,5 %. Elle est plus faible dans les DOM où elle varie de 0,8 % en Guyane à 3,1 % à La Réunion. En revanche, elle est égale ou supérieure à 7,3 % en Normandie, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et dans les Pays de la Loire, où la formation professionnelle et l'apprentissage sont plus développés dans le secondaire. La part des apprentis chez les 20-24 ans est particulièrement élevée en Centre-Val de Loire, en Corse, en Île-de-France et en Martinique où elle varie de 4,5 % à 5,7 %, pour une moyenne nationale de 4,3 %. En Île-de-France, où prédomine l'enseignement général, l'apprentissage est plus développé au-delà du baccalauréat : 59 % des apprentis y préparent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 25 % en Bretagne. ■

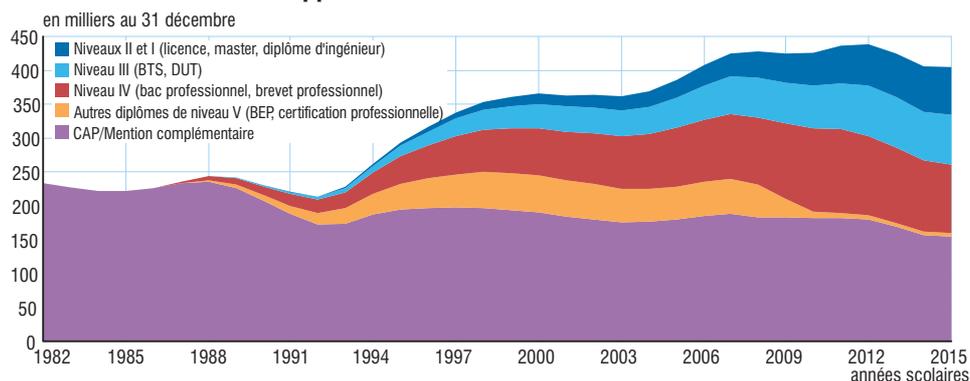
### Définitions

**Classification française des niveaux de formation, BTS, DUT** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Les formations en apprentissage », *L'état de l'École* n° 27, Depp, novembre 2017.
- « Quelles sont les causes de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire ? », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, 2017.
- « L'apprentissage au 31 décembre 2015 », *Note d'information* n° 16.29, Depp, novembre 2016.

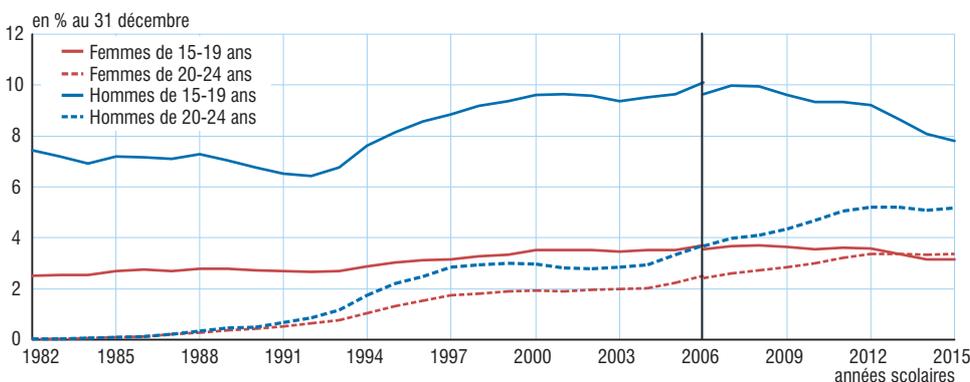
## 1. Évolution des effectifs d'apprentis entre 1982 et 2015



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2010, France à partir de 2011.

Source : Depp, enquêtes 51 et Sifa.

## 2. Évolution de la part des apprentis âgés de 15 à 24 ans selon le sexe et l'âge entre 1982 et 2015

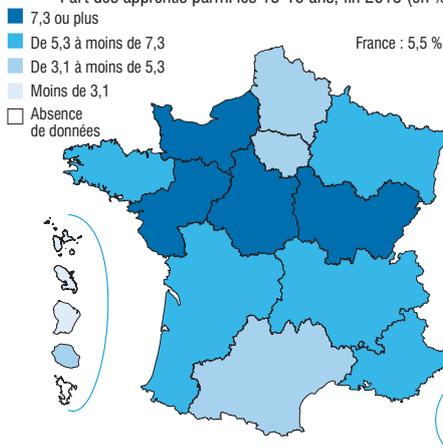


Champ : France métropolitaine jusqu'en 2006, France hors Mayotte à partir de 2006.

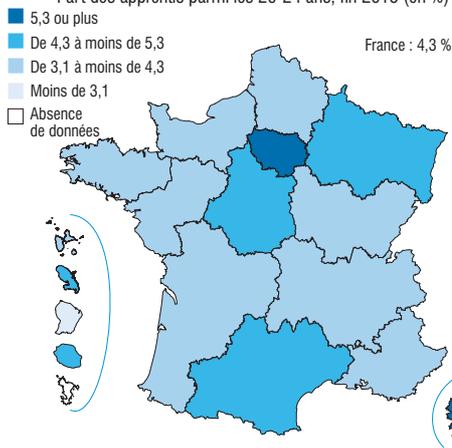
Sources : Depp, enquête 51 et Sifa ; Insee, estimations de population.

## 3. Part des apprentis selon l'âge et la région fin 2015

Part des apprentis parmi les 15-19 ans, fin 2015 (en %)



Part des apprentis parmi les 20-24 ans, fin 2015 (en %)



Champ : France hors Mayotte.

Sources : Depp, enquête Sifa ; Insee, estimations de population.

## 1.5 Cumul emploi-études

En moyenne en 2016, parmi les cinq millions de jeunes de 15 à 29 ans qui poursuivent leur formation initiale, 13 % cumulent, une semaine donnée, emploi et études ; ils sont apprentis, en stage ou exercent un **emploi régulier ou occasionnel**. Le **cumul emploi-études** varie au cours de l'année avec le calendrier des études : il est plus répandu au printemps en raison des stages (14 % au 2<sup>e</sup> trimestre) et pendant les vacances d'été du fait des emplois occasionnels (15 % au 3<sup>e</sup> trimestre). Il augmente également avec l'âge : il concerne 25 % des 20-24 ans, contre 7 % des 15-19 ans. Le cumul emploi-études a augmenté de façon quasi continue dans les années 1990 et 2000 et s'est stabilisé depuis 2008. Il a augmenté chez les 20-24 ans, pour lesquels l'apprentissage dans l'enseignement supérieur s'est développé.

L'apprentissage et les stages représentent la moitié des emplois occupés par les jeunes en formation initiale. En particulier, l'apprentissage est le type d'emploi le plus fréquent. L'emploi régulier, qui peut dans certains cas être lié aux études (internes en médecine, **ATER**, etc.), représente un tiers des emplois occupés par les jeunes en études et l'emploi occasionnel un sixième. Le type d'emploi occupé pendant les études varie selon le cycle de formation suivi. Dans le secondaire, 76 % des jeunes en formation initiale qui occupent un emploi sont en apprentissage. Dans le supérieur court, 41 % sont apprentis,

32 % occupent un emploi régulier et 25 % un emploi occasionnel. Dans le supérieur long, les jeunes occupent plus souvent que les autres un emploi régulier (49 %) ou font des stages (12 %). Les jeunes hommes, plus souvent en apprentissage que les jeunes femmes, occupent un peu plus fréquemment un emploi en parallèle de leurs études que les jeunes femmes (14 % contre 12 %).

Parmi les jeunes de 15-29 ans qui cumulent un emploi occasionnel ou régulier avec leurs études, 56 % ont travaillé au moins un samedi ou un dimanche sur un mois, contre 34 % pour les apprentis et 40 % pour l'ensemble des 15-64 ans en emploi. Par ailleurs, 36 % déclarent avoir travaillé le soir ou la nuit, contre 27 % de l'ensemble des 15-64 ans en emploi. Du fait du cumul d'une activité avec leur formation, les jeunes en cumul emploi-études travaillent plus fréquemment à temps partiel. C'est le cas de 62 % de ceux qui ont un emploi régulier et de 48 % de ceux qui ont un emploi occasionnel, contre seulement 18 % de l'ensemble des actifs occupés de 15-64 ans.

Parmi les jeunes qui cumulent un emploi occasionnel avec leurs études, 57 % sont employés, 20 % ouvriers et seuls 22 % occupent un emploi de cadre ou ont une profession intermédiaire. En revanche, 54 % des jeunes ayant un emploi régulier sont cadres ou exercent une profession intermédiaire. Les apprentis travaillent plus souvent comme ouvriers (43 %) et dans l'industrie (21 %). ■

### Définitions

**Emploi régulier ou occasionnel** : les types d'emploi sont déterminés à partir de la déclaration des enquêtés (« activité régulière » ou « temporaire ou d'appoint »).

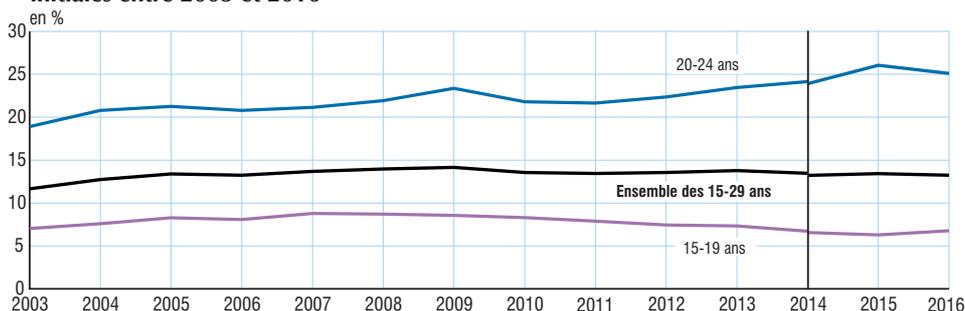
**Cumul emploi-études** : situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs occupés au sens du BIT, voir *annexe Glossaire*).

**ATER** : attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

### Pour en savoir plus

- « Les activités rémunérées des étudiants : quelles formes et quelle organisation ? », *Dares Analyses* n° 046, juillet 2017.
- « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et Statistique* n° 422, novembre 2009.
- « Deux étudiants sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas », *Insee Première* n° 1204, juillet 2008.

## 1. Évolution de la part des jeunes qui ont un emploi parmi ceux qui poursuivent leurs études initiales entre 2003 et 2016



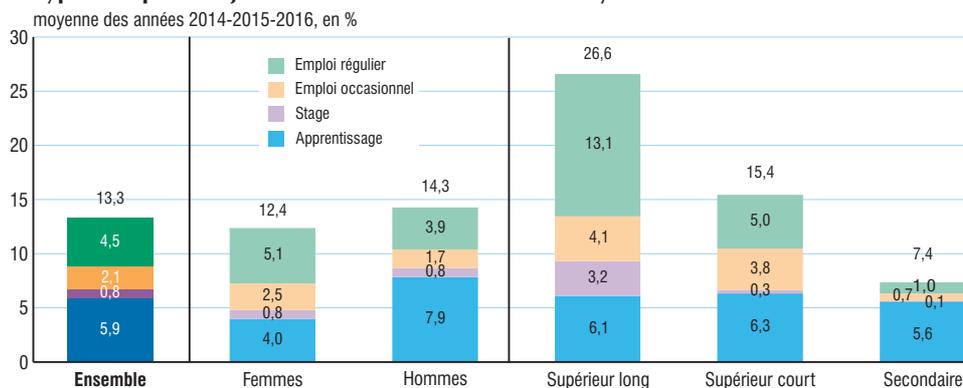
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales.

Lecture : en 2016, 6,8 % des jeunes de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales occupent un emploi.

Note : résultats non significatifs sur la tranche d'âge de 25 à 29 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

## 2. Type d'emploi des jeunes en études initiales selon le cycle d'études et le sexe



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales.

Note : les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi régulier.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

## 3. Caractérisation des emplois occupés par les jeunes qui poursuivent leurs études initiales

moyenne des années 2014-2015-2016 en %

	Jeunes de 15-29 ans en études initiales			Ensemble des 15-64 ans en emploi
	Apprentis	Emploi occasionnel	Emploi régulier	
<b>Conditions de travail</b>				
Soir ou nuit <sup>1</sup>	10,0	33,8	36,4	26,7
Week-end <sup>1</sup>	33,8	61,7	53,5	40,0
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Indépendants	0,0	0,9	0,3	8,1
Cadres et professions intellectuelles	5,4	6,1	30,1	17,3
Professions intermédiaires	21,8	16,2	24,0	25,8
Employés	30,0	56,8	36,8	28,2
Ouvriers	42,8	20,0	8,8	20,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité économique</b>				
Industrie	21,2	7,4	6,8	14,0
Tertiaire	58,4	88,7	90,6	76,6

1. Au cours des quatre semaines de référence.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en moyenne entre 2014 et 2016, 61,7 % des jeunes de 15 à 29 ans qui cumulent leurs études initiales avec un emploi occasionnel travaillent le week-end.

Note : les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi régulier.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

## 1.6 Éducation, comparaisons européennes

Au sommet de Lisbonne de 2000, les gouvernements européens se sont accordés pour promouvoir une économie de la connaissance. Ils se sont entendus sur des objectifs concrets et chiffrés sur l'éducation et la formation dans l'Union européenne (UE) : développer l'enseignement supérieur, l'employabilité, la formation tout au long de la vie, la mobilité, l'éducation de la petite enfance, la maîtrise élémentaire de la lecture, des mathématiques et des sciences, et réduire le **taux de sorties précoces**. Certains de ces objectifs sont étayés de cibles nationales.

L'UE s'est notamment fixé comme objectif que, en 2020, 40 % de ses habitants âgés de 30 à 34 ans seraient **diplômés de l'enseignement supérieur**. En 2016, cette part atteint 39 % dans l'ensemble de l'UE. La France compte davantage de diplômés que la moyenne de l'UE avec un taux de 44 % (la cible nationale est fixée à 50 % pour 2020). En revanche, l'Allemagne (33 %) et surtout l'Italie (26 %) sont en deçà de la moyenne européenne. Comparé aux autres pays de l'UE, l'enseignement supérieur court et professionnel est plus développé en France. En revanche, la proportion de diplômés de

niveau licence (bac+3, bac+4) est inférieure en France à celle des pays scandinaves, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Dans la plupart des pays de l'UE, la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 30-34 ans est plus élevée chez les femmes (44 % en moyenne dans l'UE) que chez les hommes (34 %).

Par ailleurs, l'UE s'est fixé comme objectif que, en 2020, moins de 10 % des jeunes de 18 à 24 ans n'auraient pas acquis, au minimum, un diplôme de fin d'enseignement secondaire, sans poursuivre de formation (sorties précoces). En 2016, ce taux est de 11 % en moyenne dans l'UE. La France (9 %) et l'Allemagne (10 %) sont légèrement en deçà de la moyenne. Le taux de sortants précoces a beaucoup diminué depuis 2003 dans les pays du Sud (au moins 9 points), mais il y reste encore relativement élevé : 14 % en Italie et au Portugal, 19 % en Espagne. Dans l'UE, les sorties précoces sont plus courantes pour les jeunes hommes (12 %) que pour les jeunes femmes (9 %). C'est également le cas en France, où le taux est de 10 % pour les jeunes hommes contre 8 % pour les jeunes femmes. ■

### Définitions

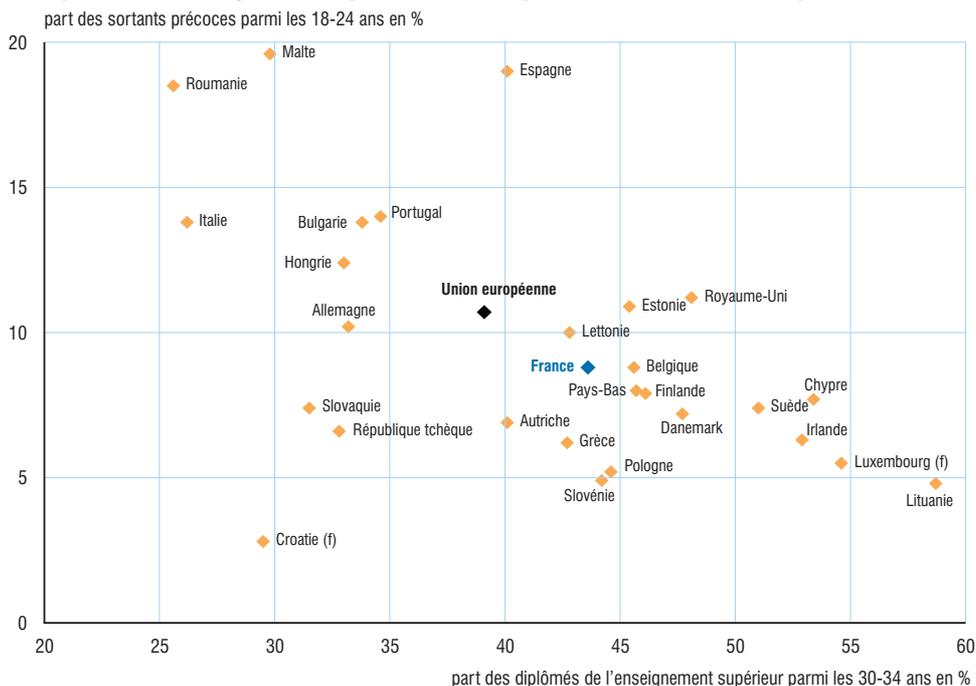
**Taux de sorties précoces** : part des jeunes qui sont en dehors de tout système de formation (formelle et non formelle) et qui sont peu ou pas diplômés (niveaux Cite 0 à 2 ; en France, jeunes détenant au plus le diplôme national du brevet), parmi l'ensemble des 18-24 ans.

**Diplômés de l'enseignement supérieur** : diplômés des niveaux 5 (« supérieur court »), 6 (licence), 7 (master) et 8 (doctorat) de la Cite-2011 (classification internationale type de l'éducation version 2011). Voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « L'Europe face aux objectifs de Lisbonne », *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017.
- *Regards sur l'éducation 2016*, OCDE, édition 2016.
- "Education and Training Monitor 2016", European Commission, 2016.
- « Méthodes internationales pour comparer l'éducation et l'équité », *Éducatons et formation* n° 80, Depp, décembre 2011.
- Site du ministère de l'Éducation nationale, <http://www.education.gouv.fr> et site d'Eurostat, <http://ec.europa.eu/eurostat>

## 1. Diplômés de l'enseignement supérieur et sorties précoces dans l'Union européenne en 2016

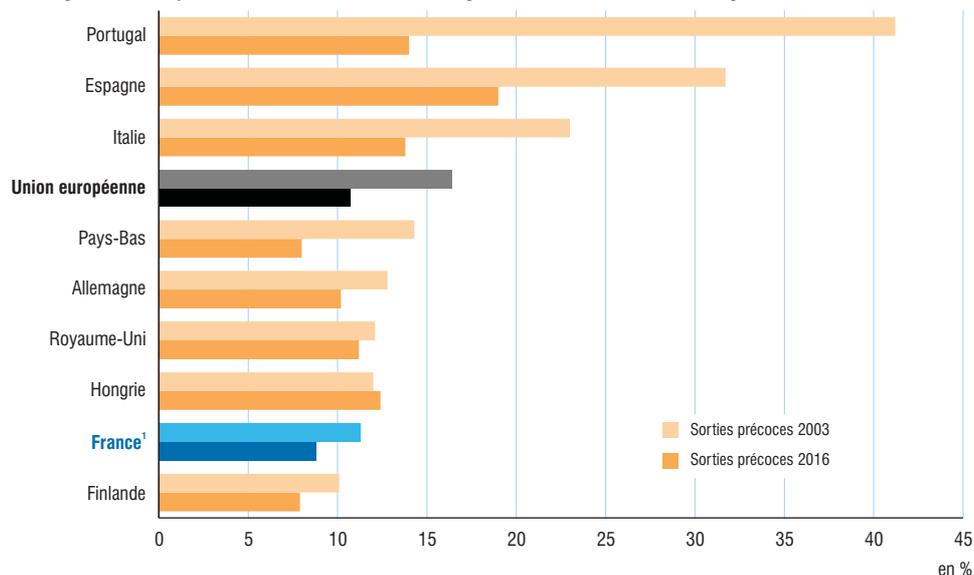


Champ : Union européenne, personnes de 30-34 ans pour les diplômés de l'enseignement supérieur et de 18-24 ans pour les sorties précoces.

Note : (f) signale une fiabilité limitée.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juin 2017.

## 2. Proportions de jeunes de 18-24 ans en sorties précoces dans l'Union européenne en 2003 et 2016



1. La valeur France en 2003 est corrigée des ruptures de série de 2013 et 2014 par MEN-Mesri-Depp (changement de questionnaire de l'enquête Emploi en 2013 et passage du champ France métropolitaine au champ France hors Mayotte à partir de 2014).

Champ : Union européenne, jeunes de 18-24 ans.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juin 2017.